

Baromètre national des infrastructures de recharge

33 363 points de recharge ouverts au public en France : une évolution de + 7 % depuis le début de l'année



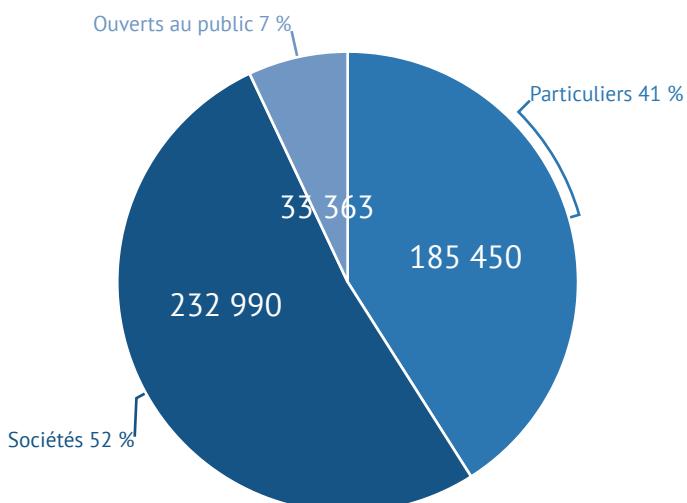
Au 1er mai 2021, la France comptait 33 363 points de recharge ouverts au public, soit une hausse de + 7 % par rapport à notre précédent baromètre (février 2021). Si cette augmentation marque une légère reprise des déploiements par rapport à 2020, une accélération paraît de plus en plus nécessaire au regard de la détérioration des ratios du nombre de véhicules par point de recharge. La publication de textes réglementaires très attendus, comme la révision du décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques, devrait ouvrir une nouvelle dynamique.

En parallèle, il est à relever que 90 % des utilisateurs de modèles électrifiés rechargeables rechargent leurs véhicules à domicile ou sur leur lieu de travail : c'est pourquoi outre la recharge publique, il est nécessaire de développer les possibilités de recharge privées, notamment dans les copropriétés. L'Avere-France, en partenariat avec Enedis, la FFIE, le GIMELEC et avec le soutien de la FNAIM et de l'UNIS, a d'ailleurs conçu un guide à destination des professionnels de l'immobilier.

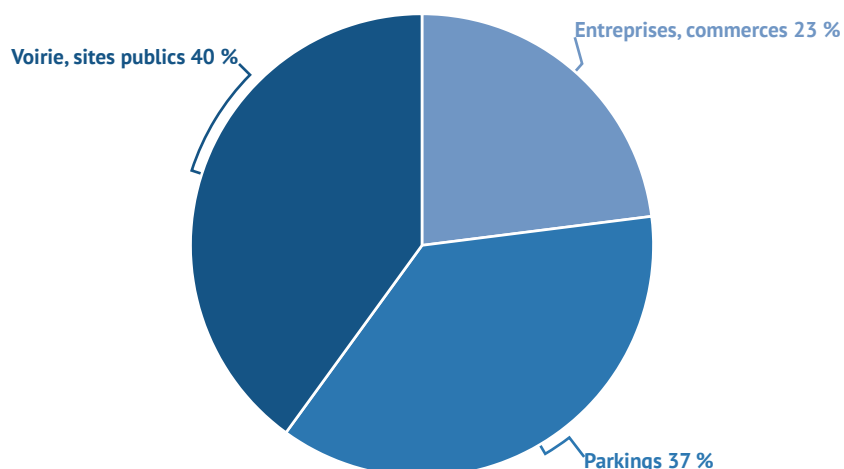
Cécile Goubet, Déléguée générale de l'Avere-France

33 363 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine (1er mai 2021)

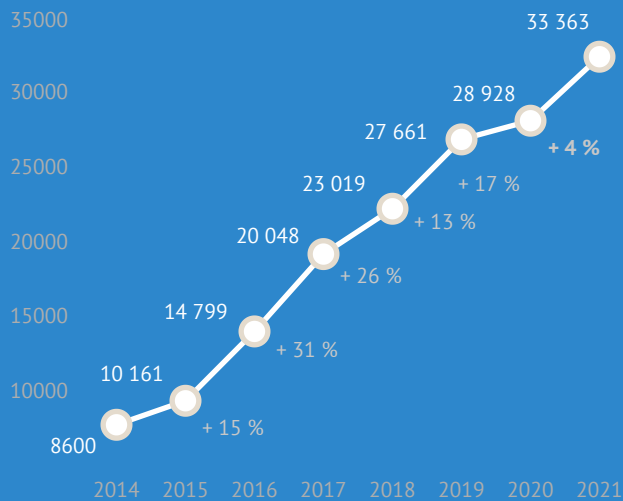
451 803 POINTS DE RECHARGE (PRIVÉS ET PUBLICS) EN FRANCE



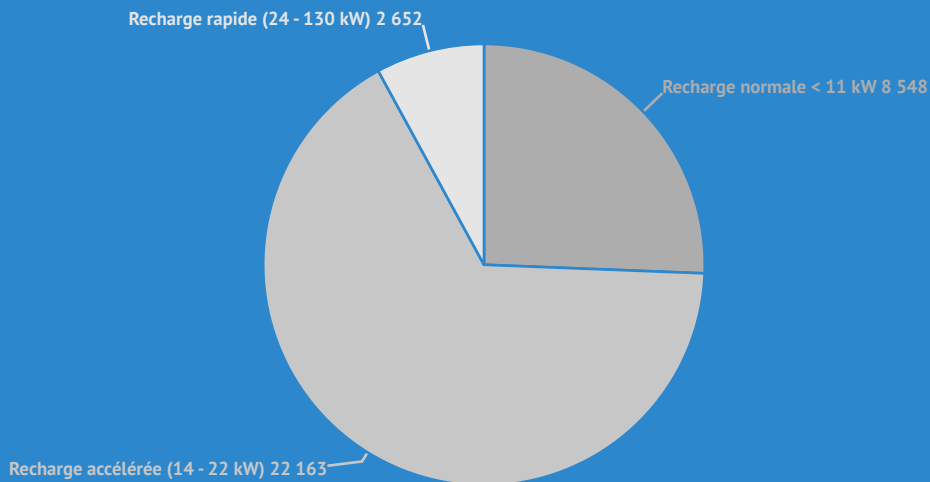
LIEUX D'IMPLANTATION DES POINTS DE RECHARGE OUVERTS AU PUBLIC



EVOLUTION DU NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE OUVERTS AU PUBLIC ENTRE 2014 ET 2021



RÉPARTITION PAR PUISSANCE DES POINTS DE RECHARGE



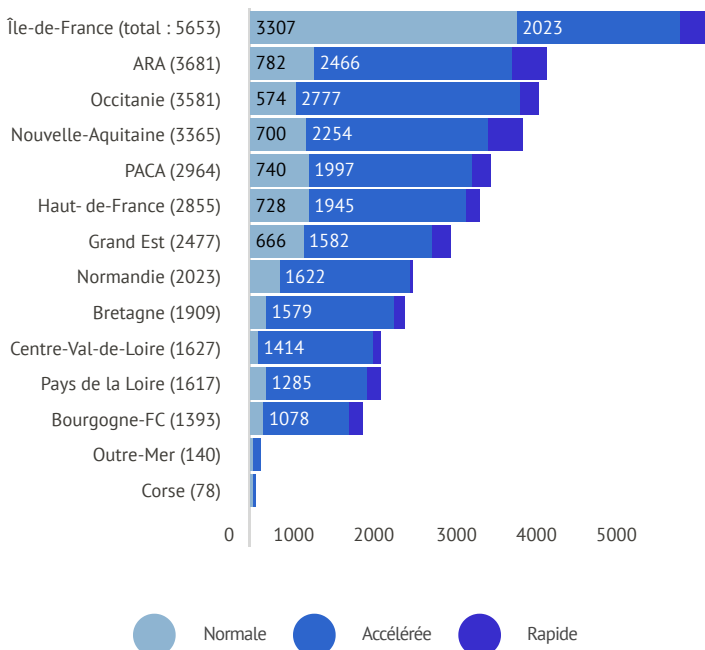
Source : GIREVE, 1er mai 2021

La **recharge accélérée** représente **67 % du total**. La part de **points de recharge rapide stagne** malgré la demande forte de ce type de puissance par les conducteurs effectuant des trajets longs.

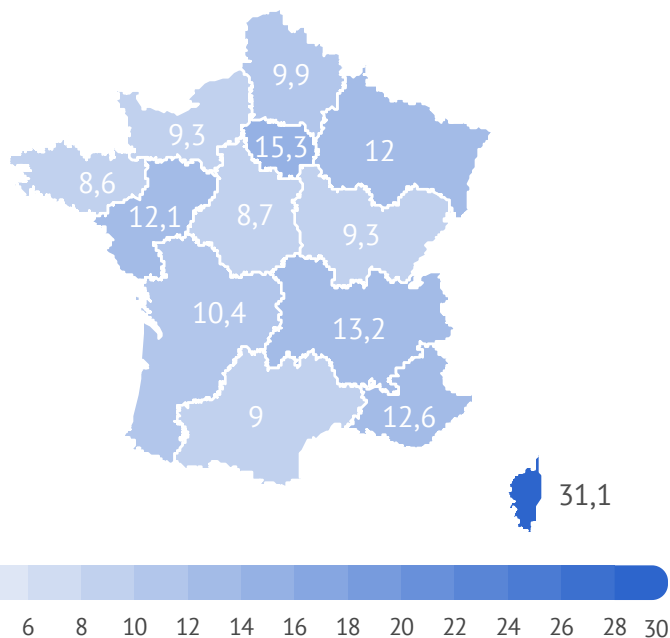
Si l'on s'intéresse aux **types de courant**, la recharge en **courant alternatif (AC)** prédomine toujours : 30 788 points de recharge ouverts au public sont en "AC" (une valeur en croissance de + 6 % par rapport au 1er février 2021), contre 2 006 points de recharge délivrant du **courant continu (DC)**, soit + 26 % d'augmentation par rapport à notre précédent baromètre. Seulement 569 points de recharge délivrent à la fois du courant alternatif et du courant continu.

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE EN REGIONS AU 1ER MAI 2021

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE OUVERTS AU PUBLIC PAR REGION



NOMBRE DE VEHICULES 100 % ELECTRIQUES PAR POINT DE RECHARGE PAR REGION



Source : Avere-France / GIREVE, 1er mai 2021

Avec **plus de 371 000 véhicules électriques** mis en circulation depuis 2010, **la France compte en moyenne 1 point de recharge pour 12 véhicules 100 % électriques**, ou un point de recharge pour 16 véhicules si l'on inclut les près de 164 000 modèles hybrides rechargeables. Les ratios augmentent par rapport à notre précédent baromètre (au 1er février 2021, il y avait 1 point de recharge pour 11 véhicules ; 1 point de recharge pour 14 véhicules en comptabilisant les hybrides rechargeables).

Les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie maintiennent leur position de régions comptabilisant le plus de points de recharge au 1er mai 2021 et les régions Centre-Val-de-Loire et la Normandie restent les premières en nombre de points de recharge pour 100 000 habitants.

FOCUS SUR LE DÉCRET N° 2021-546 RELATIF AUX INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

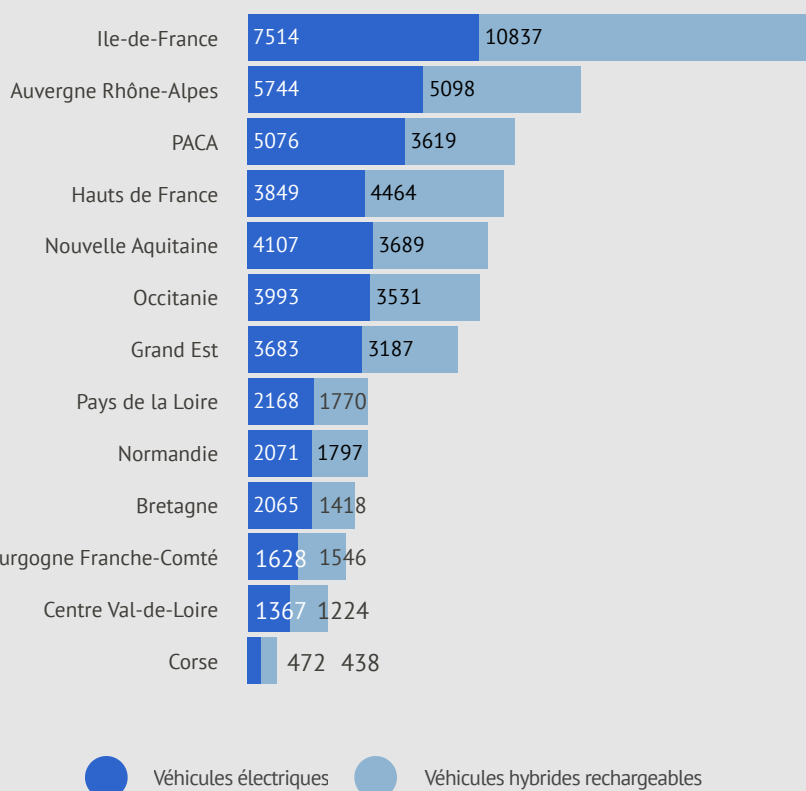
Résultat d'un long travail de concertation entre les pouvoirs publics et l'écosystème de la mobilité électrique, le nouveau décret relatif aux infrastructures de recharge ouvertes au public est paru au Journal Officiel le 4 mai 2021. Il apporte des avancées pour l'utilisateur et l'écosystème, avec notamment de nouvelles définitions et la fin du tristandard.

Accédez au décret via [ce lien](#)

Retrouvez [ici](#) notre article-synthèse



IMMATRICULATIONS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES EN RÉGIONS JANVIER - AVRIL 2021



Entre janvier et avril 2021, **86 355 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés en France**. La région Ile-de-France représente 21 % des immatriculations avec 18 351 véhicules mis à la route. En bas du classement, la Corse ne compte que 910 immatriculations (soit 1 % du total).

A PROPOS DE CE BAROMÈTRE

Les données du baromètre sont vérifiées de façon indépendante par **GIREVE, plate-forme d'interopérabilité pour la mobilité électrique**, formatées et soumises à un nettoyage pour que chaque point de recharge corresponde à la définition du Décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017.

Le baromètre dresse un état des lieux des points de recharge ouverts et accessibles au public et ne comptabilise pas les types de points suivants :

- Les points de recharge supprimés ou en construction,
- Les points de recharge réservés à l'usage exclusif des clients d'un établissement, d'une marque, d'un type de véhicule, des employés d'une entreprise ou des résidents d'un immeuble, des véhicules Auto Partage.

Pour plus d'informations : <https://www.gireve.com/contact>



108 - 110 bis avenue du Général Leclerc
78 220 Viroflay
01 84 73 22 42
presse@gireve.com



22 avenue Jean Aicard
75 011 Paris
01 53 25 00 60
communication@avere-france.org

Source : Avere-France / AAA Data, 1er mai 2021